

Document provisoire à l'intention des autorités légitimes dans le cadre du recensement à l'Inventaire des certifications et habilitations

Cette grille définit les attendus de la CNCP pour l'enregistrement à l'Inventaire des certifications et habilitation. Elle constitue le support pour la rédaction d'une fiche analytique qui sera étudiée en commission plénière de la CNCP :

Format de la fiche :

- au format Word (.doc)
- de 2 pages maximum
- police de caractère Arial 10

A retourner impérativement avant le 4 février à : yves.auton@emploi.gouv.fr , à défaut la demande de recensement à l'inventaire ne sera pas examinée lors de la commission plénière du 6 février 2015

Eléments à renseigner ou demandés à l'organisme de certification : caractéristiques de la certification	Attendus de la CNCP
Valeur ajoutée (plus-value de la certification à la fois pour les individus qui la possède comme pour les entités qui utilisent les certifiés)	
Valeur ajoutée pour les individus	Quelle est la plus-value de la certification ?
Valeur ajoutée pour les entités utilisatrices	Quelle est la plus-value de la certification ?
Contenus et modalités d'évaluation et de certification	
Compétences	
Prérequis	Des prérequis sont-ils nécessaires pour accéder à la certification : niveau scolaire, autre certification, âge, médical, etc.?
Compétences évaluées	Au regard des compétences constituant la certification, quels sont les éléments évalués ? (les compétences en totalité, certaines compétences ou parties de la compétence).
Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)	Quel niveau (hors nomenclature de 1969) est lié à la certification ? (ex: A1 en langue)
Evaluation	
Support	Quels sont les supports d'évaluation ?
Type	Quel est le type d'évaluation mis en œuvre ?
Principaux critères	Quels sont les principaux critères utilisés pour délivrer les compétences et la certification ?
Documentation et moyens mis à disposition	
Organisation des jurys	Comment est organisé le jury et par qui est délivrée la certification ?
Certificateur(s)	Dans le cas où l'organisme n'est pas le certificateur : Quel est-t-il ? (éventuellement lien URL vers le ou les sites concernés)
Centre(s) de passage/certification	Si l'organisme est le certificateur : indication du ou des centres de passage de certification (éventuellement lien URL vers le ou les sites concernés)

(suite page 2)

Certification	
Durée de validité de l'habilitation ou certification	La certification est-elle acquise définitivement (permanente) ou doit-elle faire l'objet d'un renouvellement ?
Durée de validité temporaire	Quelle est la durée ?
Possibilité de certification partielle	La certification peut-elle être obtenue en plusieurs étapes certificatives indépendantes ou ses composantes peuvent-elles être obtenues séparément ? (si oui, précision dans les items associés suivants)
Etendue de la certification partielle	Quelles sont les composantes de la certification pouvant faire l'objet d'une validation partielle et quelles sont les modalités complémentaires d'obtention ?
Durée de validité des composantes acquises	Quelle est la durée ?
Durée accordée pour valider les composantes manquantes	Quelle est la durée ?
Matérialisation officielle de la certification	Quel type de document matérialisant la certification est remis à l'intéressé ? (certificat d'aptitude, certificat de compétence, etc.)
Fréquence et norme	
Fréquence de mise à jour du contenu	A quelle fréquence le contenu de la certification fait-il l'objet d'un examen pour vérifier sa pertinence et sa cohérence ainsi que la dernière date d'examen réalisée ?
Normes de qualité	La certification fait-elle l'objet d'une norme officielle de qualité ou son processus est-il inclus dans la certification qualité de l'entreprise (ex: ISO) ?